



BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mardi 19 Septembre 2023 à 10 H

=====

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le Mardi 19 Septembre à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Thierry CHATELIN	Membre - Secrétaire de Séance

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère Pouvoir à Thierry CHATELIN

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint et Directeur Financier
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Michaël PHILIBERT	Directeur Commercial et Proximité
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 00.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mardi 19 Septembre 2023 à 10 H

=====

IV – VENTES DE LOGEMENTS VACANTS

- VENTE PAVILLON 9 CITE BELLEVUE – ST FLORENT SUR CHER

Dans le cadre de la procédure de vente de logements de Val de Berry, des logements vacants sont mis en vente.

Le pavillon situé au 9 cité de Bellevue à ST FLORENT SUR CHER fait partie du catalogue de vente ; son prix a été évalué à 75 000 € par similitude avec d'autres pavillons vendus sur la commune.

Cité	Date de construction	Vacant depuis le	Adresse	Surface Habitable / Typologie	Prix proposé
0010	1953	01/01/2023	9 cité de Bellevue 18400 St Florent sur Cher	T3 de 57m ²	75 000€

Je vous remercie d'autoriser le Directeur Général ou son représentant à engager des négociations sur la base de l'estimation à + ou – 10% avec des potentiels acquéreurs et à signer l'acte de vente.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 6
POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION

Les membres du Bureau donnent leur accord pour vendre ce logement sur la base de cette estimation à + ou – 10% avec des potentiels acquéreurs et à signer l'acte de vente correspondant.

.....
Le Secrétaire de Séance,
Thierry CHATELIN

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE



Extrait certifié conforme
Bourges, le 19 septembre 2023
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE